

**Zeitschrift:** Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 21 (2008)

**Artikel:** Le nom des plantes en patois vaudois  
**Kapitel:** Nomenclature  
**Autor:** Moret, Jean-Louis / Jaques, Albin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-260915>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 23.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*niques, patois, etc.*)». A l'instar de Callet (voir 3.2.4.), il permet parfois de repérer ou de préciser les noms d'espèces citées chez les autres auteurs.

### 3.4.8. Frédéric DUBOUX (2006), *Patois vaudois, dictionnaire* [PVD] (patois – français, français – patois)

Nouvelle édition revue et complétée par un groupe de patoisants du Jorat du dictionnaire de DUBOUX-GENTON de 1981. La deuxième partie (français – patois) a été nettement améliorée, mais conserve encore quelques oublis: tous les mots recensés dans la première partie n'y figurent pas. C'est un dictionnaire fiable et les auteurs sont restés extrêmement prudents dans la désignation des noms de plantes, utilisant des noms français très généraux. Ils ont donc été attribués à des genres et non à des espèces.

A ces sources s'ajoutent les informations issues de l'herbier vaudois du Musée botanique cantonal à Lausanne (LAU). Ces dernières sont accompagnées de la date de récolte.

## 4. NOMENCLATURE

### 4.1. *Nomenclature latine et française*

En suivant les noms proposés par ces auteurs et à partir des noms français, vernaculaires et patois figurant dans les divers ouvrages de référence (voir «*Nomenclature patoise*»), nous avons proposé une équivalence latine à chaque nom patois. Lorsqu'il n'y a qu'une espèce dans le genre (houx, gui, etc.), l'équivalence est facile à établir. Lorsque le genre comporte plusieurs espèces, elle l'est moins. Enfin lorsque l'espèce a été scindée en deux par des travaux de systématique récents (c'est-à-dire depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle environ), nous avons rapporté les noms patois relevés au nom du genre, ou nous avons assorti la rubrique d'une remarque.

Les noms latins, y compris ceux qui ont dû être actualisés de BLANCHET (1836), BRIDEL et FAVRAT (1866), ODIN (1910) et MOREILLON (1982), suivent la nomenclature de AESCHIMANN et HEITZ (2005). Les synonymes les plus usuels sont indiqués entre parenthèses. Les noms en latin donnés par les divers auteurs ont été intégrés dans les synonymes s'ils pouvaient être rapportés sans équivoque à un binôme existant. Lorsque cela n'était pas possible, ils ont été notés entre crochets après les synonymes. Ils sont suivis du nom français usuel repris d'AESCHIMANN et BURDET (1994) et de LAUBER et WAGNER (2000), augmentés des noms proposés dans les différents ouvrages consultés, ainsi que dans GAUDIN (1828-1833), qui donne pour la majorité des espèces qu'il décrit un ou plusieurs noms en français (*Gall.*) et en français régional vaudois (*Vulgo*).

#### 4.2. *Nomenclature patoise*

Les noms patois ont été repris des travaux mentionnés. Les diverses graphies et variantes relevées dans les références ont été respectées –excepté dans ceux d’ODIN (1910) et d’HASSELROT (1937), pour les raisons citées plus haut (voir 3.3.1. et 3.3.2.). Elles sont accompagnées d’un renvoi abrégé (tableau 1, p. 14) à la publication d’où elles ont été tirées.

### 5. PRÉCISIONS LINGUISTIQUES

#### 5.1. *Le francoprovençal*

Le patois vaudois fait partie, comme le suisse-alémanique, d’un ensemble dialectal ou selon l’expression de TUAILLON (1988, p. 191) d’une langue dialectale; il la définit comme suit: «*Décrire le franco-provençal est une entreprise difficile, car cette langue n’existe nulle part à l’état pur, elle existe dans tous les patois franco-provençaux, mais partout associée à d’assez fortes particularités locales. C’est cela une langue dialectale, une langue qui n’existe que sous la forme de l’infinie variation géolinguistique: le franco-provençal est une langue de ce type.*»

On l’a compris, cette langue s’appelle le *francoprovençal* (écrit aujourd’hui plutôt sans trait d’union pour montrer que ce n’est pas un mélange de français et de provençal). C’est une langue romane –à l’instar du portugais, de l’espagnol, du catalan, du sarde, de l’italien, du (rhéto-)romanche, du roumain, de l’occitan et du français (elle constitue avec ces deux dernières langues l’ensemble gallo-roman). Elle représente le résultat de l’évolution du latin dans un endroit donné de l’Empire romain, espace constitué, en France, de la totalité ou de la plus grande partie des départements suivants: Savoie et Haute-Savoie, Isère, Loire, Rhône, Ain, Jura, ainsi que d’une petite partie de la Drôme, de l’Ardèche, de Saône-et-Loire et du Doubs; en Italie, du Val d’Aoste et de quelques autres vallées; en Suisse, de la Suisse romande à l’exception du Jura et d’une partie du Jura bernois (langue d’oïl). Pour en savoir plus sur le francoprovençal, on consultera avec profit les publications de TUAILLON (1972, 1988, 1993a et b), de MARTIN (1990-1991) et de CHAMBON et GREUB (2000, surtout 170-174).

#### 5.2. *Graphie et prononciation*

Le patois vaudois n’est pas un parler homogène, de nombreuses différences existent entre les régions et il connaît des affinités avec des patois circonvoisins; REYMOND et BOSSARD (1979, p. 14) le caractérisent ainsi: «*Dans le canton*